

Image not found or type unknown



Vente d'une maison, donc succession partielle

Par **luqandrie**, le **08/06/2011** à **02:53**

Bonjour, Mon père possédait 5/8 de sa maison. Il est mort en janvier 2010, sans s'être remarié. Ma mort est décédée en septembre 2000 et depuis 2008 un expert "compte". Si je réussis à convaincre tout le monde de vendre la maison, comment dois-je procéder ?
Merci de me répondre.